

Vie de l'Association

Section de la Bibliothèque nationale

Activités du 1^{er} trimestre 1975

Au cours du 1^{er} trimestre 1975, la section s'est réunie deux fois. La réunion du 30 janvier avait pour thème les perspectives d'avenir de la Bibliothèque nationale. Un texte de réflexion, préparé par un groupe de travail animé par MM. Pierrot et Lethève, avait été distribué quelques jours auparavant. Les participants étaient nombreux, et la discussion très animée sur ce thème d'actualité. Il fallut toutefois interrompre le débat pour permettre à nos délégués au congrès de la F.I.A.B. de faire le compte rendu de leurs activités de congressistes et de visiteurs attentifs : Mme Veyrin-Forrer a présenté les travaux du groupe de travail sur la conservation des documents et de la Commission des livres rares et précieux ; puis Mlle Picheral a parlé du voyage d'étude à San Francisco et Chicago et de la découverte des grandes bibliothèques universitaires d'Evanston et Berkeley, tandis que Mlle Pelletier faisait partager l'étonnement éprouvé pendant la visite du Processing Department de la Library of Congress, devant la coexistence d'un certain travail artisanal et de l'automatisation la plus élaborée, comme devant l'énormité du nombre de « documents » traité chaque année (1).

La deuxième assemblée a réuni au Muséum, le Groupe Paris et la Section BN sur le thème du Congrès de Montpellier *La formation professionnelle*. Après un exposé de M. Watelet sur la préparation au concours de magasinier, la discussion s'est organisée à partir des réponses à l'enquête lancée par Mlle de Buffévent, et du texte des rapports élaborés par la Commission préparatoire nationale.

La Section a également organisé deux visites de l'exposition *Le livre dans la vie quotidienne* sous la conduite de MM. Labarre et Pierrot, responsables de sa préparation. Leurs commentaires permirent aux participants de mieux apprécier l'intérêt des nombreux documents imprimés et iconographiques, parfois insolites, rassemblés à cette occasion.

Enfin, le 10 mars le voyage d'étude à Bruxelles a rassemblé une dizaine de participantes. Elles ont visité au cours de la journée, les différents services de la Bibliothèque royale, sous la conduite souriante de Mlle Erna Jacobs, bibliothécaire à la salle de référence. Le déjeuner offert par nos collègues belges, et présidé par M. De Vrieze, permit un échange de vues amical et fructueux. Une invitation a été faite au nom de la Section qui souhaite accueillir bientôt avec autant de compétence et d'amitié, nos collègues belges pour une visite de la Bibliothèque nationale.

Un groupe de travail sur les problèmes et les perspectives d'avenir de la B.N., animé par MM. Lethève et Pierrot, a été constitué en janvier 1975. Un premier texte a été proposé comme base de discussion aux membres de la Section au cours de la réunion du 30 janvier. En tenant compte des conclusions de ce débat, le texte définitif ci-dessous a été alors mis au point par le groupe de travail.

Après le texte concernant la D.B.L.P., il constitue le deuxième élément du dossier sur les bibliothèques présenté au Secrétariat d'Etat aux Universités auquel il a été adressé en mars 1975.

PERSPECTIVES CONCERNANT LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Les perspectives d'avenir de la Bibliothèque nationale sont à définir en fonction d'un double courant de continuité et d'évolution.

La continuité d'une certaine politique, d'une certaine organisation est depuis des siècles, un atout majeur pour le rayonnement et l'épanouissement de la Bibliothèque nationale : l'attribution du Dépôt légal pour les ouvrages imprimés depuis le XVI^e siècle et pour les œuvres graphiques illustrées (estampes) depuis le XVII^e siècle, l'application

(1) Cf. les comptes rendus complets ci-dessus.

traditionnelle de méthodes scientifiques rigoureuses et éprouvées pour le traitement et la conservation de ces documents n'ont cessé de créer une force attractive génératrice de nouvelles sources d'enrichissements et d'études, soit en suscitant un appel de dons spontanés portant sur des documents uniques et originaux provenant d'artistes, d'hommes de lettres, de collectionneurs (documents qui eussent autrement échappé au patrimoine national, voire au patrimoine de l'humanité), soit en facilitant l'élaboration de travaux de recherche et de création.

Si l'on se situe dans une perspective internationale et que l'on compare notre Bibliothèque nationale à d'autres grandes bibliothèques nationales, trois caractéristiques essentielles retiennent d'emblée l'attention en sa faveur :

1) Le principe de l'exhaustivité de la conservation des publications nationales depuis le XVI^e siècle grâce au Dépôt légal.

2) La corrélation intime entre la Bibliographie nationale et le Dépôt légal : solution rationnelle et efficace.

3) La coexistence dans les collections, dès l'origine, de documents de toutes natures (livres, périodiques, estampes, dessins, manuscrits, médailles, cartes et plans, archives imprimées et multigraphiées, partitions musicales, documents sonores et audiovisuels) : cette particularité, depuis longtemps fort appréciée des usagers, prend dans la perspective actuelle un éclairage tout à fait nouveau et riche d'avenir compte tenu des progrès techniques des systèmes documentaires et des nouvelles orientations de la recherche, de l'enseignement et de la diffusion culturelle.

L'UNITE ORGANIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Cette unité et cette continuité qui sont la force enviée de la Bibliothèque nationale doivent cependant s'adapter à l'évolution exemplaire que nécessitent ou entraînent la prolifération de documents de toutes natures, la multiplication et la nouvelle orientation des demandes des usagers, les exigences de la coordination nationale ou internationale, les perspectives nouvelles de conservation et de diffusion.

Parmi les difficultés que pose le développement de la B.N., on peut citer :

1) L'impossibilité d'envisager une extension suffisante des locaux sur l'emplacement actuel, ou dans les alentours immédiats.

2) La difficulté de conserver aux fonds leur caractère encyclopédique alors que se multiplient les publications de toutes sortes.

On en vient donc à imaginer une certaine décentralisation dont les annexes de Versailles ont d'ailleurs, dès avant 1940, constitué une première étape. Mais une telle décentralisation ne peut avoir lieu sans tenir compte de deux aspects fondamentaux :

1) Les départements spécialisés n'ont pas été rattachés par un caprice de l'Histoire ; ils apportent, dans les domaines autres que l'imprimé, une information et une documentation complémentaire ; ils sont eux aussi des lieux de recherche et de création, dont les liaisons sont restées étroites avec imprimés et périodiques. Les manuscrits, les estampes, les médailles, les collections des arts du spectacle jouent leurs rôles dans les missions nationales et internationales de la B.N.

2) Le rôle conservatoire de la B.N. pour tout ce qui lui parvient par Dépôt légal, nécessite une unité de contrôle sur ce dépôt.

Il apparaît donc que l'unité doit être maintenue dans tous les cas. Une décentralisation ne saurait prendre l'aspect d'un démembrement et s'il paraît indispensable de placer certains services, ou certains départements, en des lieux différents, les liaisons doivent être étroitement assurées et l'unité administrative maintenue.

LE DILEMME COMMUNICATION-CONSERVATION

Une antinomie existe entre la volonté de donner accès le plus largement possible aux richesses accumulées et la nécessité de transmettre aux générations futures les richesses du passé. Pour satisfaire les chercheurs, la B.N. devrait certainement améliorer les conditions d'accueil et de communication, mais on devra pouvoir mieux utiliser les fonds d'autres bibliothèques insuffisamment répertoriés. Ainsi seraient épargnés des documents trop fragiles qui dans certains cas peuvent aussi être remplacés par des reproductions. Même si le problème des places était résolu, on risquerait d'aboutir, dans un très bref délai, à la destruction des collections de manuscrits, livres anciens, périodiques, cartes ou estampes. En effet, le papier, même de qualité, n'est pas un support inusable pouvant résister à des manipulations trop fréquentes.

LES « SERVICES COMMUNS » ET LE ROLE NATIONAL DE LA B.N.

La B.N. abrite des services communs aux bibliothèques françaises. Il y a là un rôle dont les rapports avec celui de la D.B.L.P. pourraient être réexaminés. Ainsi la B.N. joue un rôle pilote dans l'établissement de la Bibliographie nationale, et dans la normalisation des règles de catalogage. Elle participe à la réalisation de catalogues collectifs. Elle est également un centre spécialisé dans l'histoire du livre français, ainsi que dans les techniques de restauration. Mais elle devrait en outre participer à un plan de coordination des acquisitions françaises et étrangères, en liaison avec le projet d'un catalogue national centralisé. Ces études devraient également préciser le rôle de la Bibliothèque centrale nationale de prêt et celui des Echanges internationaux.

LE ROLE INTERNATIONAL DE LA B.N.

La place qu'elle tient déjà, en particulier par la pratique des échanges internationaux et par les relations établies avec les bibliothèques étrangères et les institutions professionnelles internationales, devrait être développée. Dès maintenant, elle participe à l'élaboration de la normalisation des règles de catalogage et le catalogue national centralisé (voir ci-dessus) devrait lui permettre de s'insérer plus facilement dans le Contrôle Bibliographique Universel. Dans différents domaines des secteurs spécialisés, elle apporte aussi un concours efficace qui fait autorité sur le plan international.

L'analyse de la situation actuelle et l'examen des problèmes qui se posent, indiquent que pour sortir de certaines contradictions, des choix doivent être établis et une politique d'ensemble déterminée. On doit donc souhaiter qu'une large concertation entre les intéressés permette d'aboutir à un plan de réorganisation, conçu pour des objectifs à court, moyen et long termes.

